

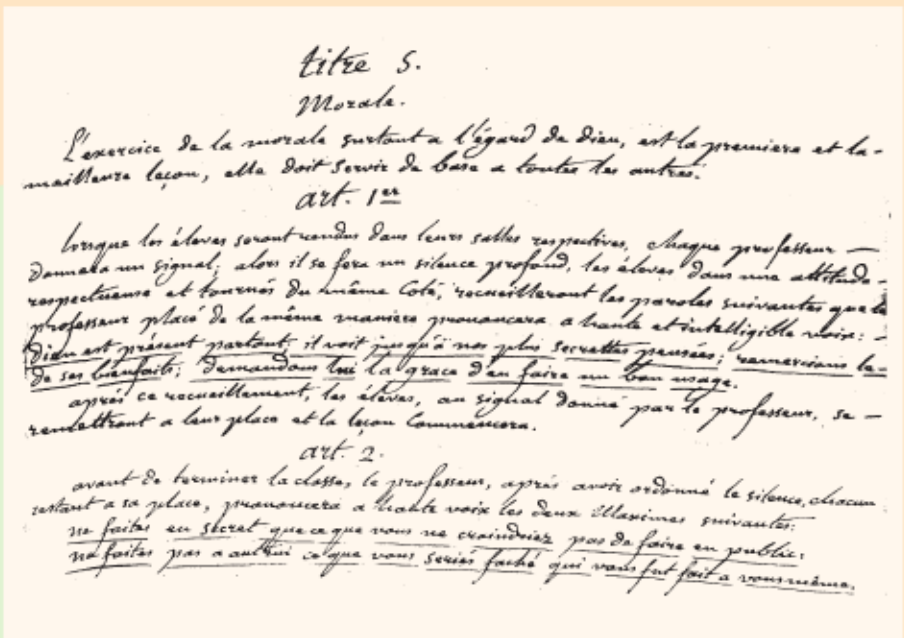
L'École Centrale

En 1796 parait la loi sur l'organisation nouvelle de l'instruction publique. Chaque département a son Ecole Centrale.

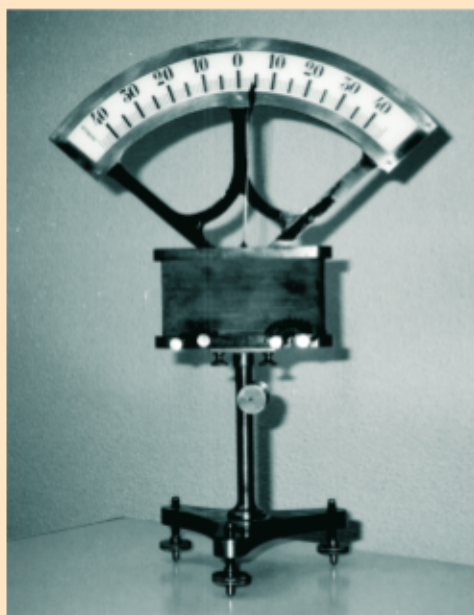
Après 10 ans de troubles, tout est à réorganiser et l'Ecole Centrale semble devoir répondre aux besoins du moment. "Il est temps de penser à tous ceux qui se destinent à exercer des arts mécaniques et à ceux qui paraissent propres à des sciences plus élevées".

Chaque professeur est installé de manière solennelle après avoir déclaré "la haine qu'il voue à la Royauté et son attachement sincère à la République".

Les cours sont publics. "L'élève doit obéissance et respect au maître en raison des fonctions honorables qu'il remplit au nom de l'établissement et comme dépositaire de l'autorité paternelle".



Extrait du règlement de l'Ecole Centrale



Galvanomètre à cadre mobile (collection du lycée)

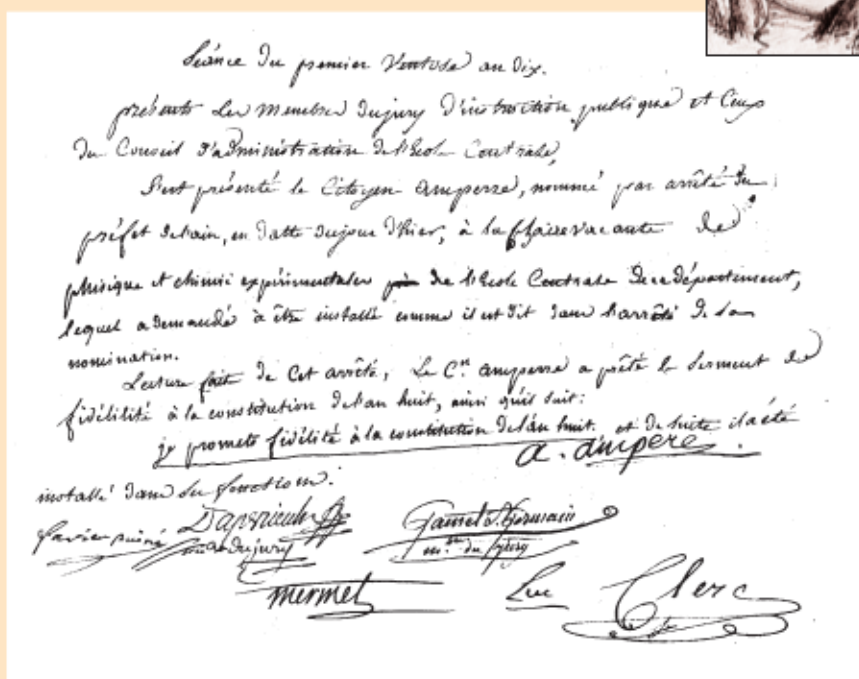


André-Marie Ampère

La gloire de l'Ecole Centrale fut A.M. Ampère qui y enseigna la physique et la chimie de 1801 à 1803. Chercheur, homme de laboratoire, passionné de mathématiques, philosophe et poète, tel il se révèle. Pour obtenir une chaire d'enseignement à Lyon, Ampère prépare un mémoire. C'est à Bourg qu'il compose les Considérations sur la théorie mathématique du jeu. C'est à Bourg qu'il établit les formules du

calcul de variations appliqué aux problèmes de mécanique. Ses découvertes en électromagnétisme viendront 18 ans plus tard. Ampère est l'exemple parfait de l'autodidacte devenu savant de génie.

Le 1^{er} mai 1803, un arrêté de Bonaparte supprime les Ecoles Centrales, jugées trop grandioses et considérées comme symbolisant le matérialisme scientifique. A l'Ecole Centrale succède une école secondaire entièrement municipale.



P.V. d'installation d'Ampère, daté du 20 février 1802 (1^{er} Ventôse An X)